

Marcel Cohen, de l'arabe parlé à la sociologie du langage

La question de l'argot

Bergounioux Gabriel

Université d'Orléans

gabriel.bergounioux@univ-orleans.fr

La Première Guerre Mondiale a redessiné les frontières, particulièrement en Europe où les traités de paix ont essayé de faire correspondre le découpage territorial aux langues en usage, configurant de nouveaux Etats dans les empires déchus. Elle a transformé profondément, au dedans comme au dehors, les nations engagées dans le conflit et bouleversé leurs formations sociales voire leur composition « ethnique ». La linguistique a pu en observer les effets à différentes échelles et d'abord, en géopolitique, dans différentes recensions qui prennent acte :

- de la nouvelle répartition des langues en Europe (Meillet, 1918),
- du recul comparatif du français, du russe et de l'allemand,
- de l'adoption de langues vernaculaires comme langues officielles par les Etats baltes ou centre-européens issues des traités de paix,
- et, dans les différentes républiques de la jeune U.R.S.S., d'une légitimation de dizaines de langues ignorées voire réprimées par le tsarisme, promues langue d'éducation au terme d'une politique systématique de transcription et d'édition.

A cela s'ajoute le prestige accru de l'anglais, les Etats-Unis victorieux prenant en ce domaine le relais d'une Angleterre affaiblie mais qui conservait un rayonnement planétaire par la préservation de son empire colonial.

Au nombre des changements survenus durant ces années, on compte certaines transformations à l'intérieur des langues, en particulier celles qui affectent le lexique, les plus faciles à observer. Il s'agit moins souvent d'invention que de la légitimité désormais accordée à des formes qui avaient été contenues en dehors de l'usage socialement sanctionné et qui tendent à s'imposer dans l'emploi quotidien, surmontant les préventions qui les censuraient. L'exploitation littéraire qu'en feront, dans l'entre-deux-guerres, les romans de Céline, le courant du réalisme (E. Dabit, H. Calet) et le populisme (A. Thérive), la littérature prolétarienne (H. Poulaille) et le roman policier (G. Simenon) leur donnera droit de cité. Désormais, la séparation revendiquée entre d'une part les intentions esthétiques de l'auteur et d'autre part les propos attribués à ses personnages est abolie, alors que le roman naturaliste, par exemple, n'aurait pas confondu le style de l'écrivain avec la notation des propos du peuple qu'il citait ou parodiait. Accusé, après la publication de *L'Assommoir* (1877), d'avoir avili la littérature, Zola se défendait en parlant d'un « travail purement philologique », attribuant les tournures réprochées de son roman à la nécessité d'un témoignage fiable et documenté sur la situation des basses classes mais dans une œuvre qui se revendiquait explicitement de la grande tradition française.

Les bouleversements sociolinguistiques survenus au cours de la guerre ont, d'une certaine façon, leur équivalent dans la situation de la linguistique après 1918. Le contexte des études sur le langage est très différent de celui qui prévalait avant 1914. Décimée sur les champs de bataille, une génération manque à l'appel, en Allemagne comme en France. L'école russe est dispersée, réduite au silence ou exilée. Le paradigme comparatiste maintient en Europe une emprise presque exclusive et le structuralisme, au moins dans la forme qu'en avait proposée Saussure, devra attendre un demi-siècle pour être enseigné dans les universités, sans qu'on puisse mesurer quelle part doit être imputée, dans cette inertie, à l'absence de jeunes savants qui auraient pu imposer un *aggiornamento*. Parmi les linguistes tombés sur les champs de bataille, on relève en particulier Robert Gauthiot et la disparition en 1915, sur le front d'Orient, du fils d'Emile Durkheim, André Durkheim, qui avait projeté d'apporter à l'école sociologique française l'éclairage linguistique qui lui manquait en prenant une inscription en thèse sous la direction d'Antoine Meillet (Mauss 1969 : 498). Celui-ci lui avait proposé un sujet sur l'expression du temps dans les langues indo-européennes, en prenant pour exemple la recherche entreprise sur ce thème dans les langues sémitiques par M. Cohen.

Dans les circonstances particulières créées par le conflit, l'étude en temps réel de l'argot qui, depuis le début du XIX^e siècle, avait retenu l'attention des amateurs puis des philologues, est devenue possible. La contribution de C. Prochasson (2006), dans la perspective privilégiée par un historien, est éclairante pour la compréhension des aspects sociaux. La présentation qu'on va lire se propose, à partir de deux lettres, l'une de Marcel Cohen à A.

Meillet et l'autre de Gaston Esnault au même correspondant, de reprendre les termes de la question à partir de la linguistique. Au-delà d'une description du point de vue des acteurs (les discussions passionnées sur l'étymologie de « Boche » par exemple, un vocable qui a beaucoup intrigué en son temps et qui semble prélude aux nombreuses réflexions sur l'argot de guerre), on veut rendre compte de la façon dont la genèse du vocabulaire des soldats, dont ses particularités (mais en a-t-il vraiment ?) ont préparé une inflexion du travail scientifique de Marcel Cohen vers une analyse sociolinguistique globale, autonome par rapport à sa réflexion anthropologique. En filigrane, c'est l'intérêt que M. Cohen témoigne pour l'argot qui semble être au principe de sa sociologie du langage, l'une de ses préoccupations majeures à partir de 1945.

1 Les études linguistiques et l'argot

D'abord restitué sous une forme écrite et considéré par ceux qui ne le parlent pas comme un artifice pittoresque à introduire dans le récit pour lui donner une coloration particulière, l'argot est un thème développé par des écrivains qui introduisent dans la littérature une certaine représentation, qu'ils veulent véristes, des classes populaires urbaines. On le retrouve chez V. Hugo (*Les Misérables*), E. Sue, H. de Balzac et E. Zola entre autres, qui se sont tous largement inspirés des *Mémoires* de Vidocq (1828-1829), réécrits par Emile Morice et Louis-François Lhéritier. Les figures de Gavroche ou de Vautrin sont restées jusqu'à aujourd'hui des quasi antonomases de gamin des rues ou de figure du milieu. La référence à Vidocq jouera aussi un rôle central dans le roman policier qui constitue, ultérieurement, l'un des vecteurs de diffusion privilégiés des usages argotiques (Boltanski, 2012).

L'argot est appréhendé par les linguistes du XIX^e, notamment Francisque-Michel (1856), non comme le produit d'une enquête destinée à restituer l'ensemble des pratiques langagières en synchronie mais comme une contribution à l'histoire littéraire. La revendication d'un modèle emprunté à la philologie, et quelques références de circonstance au comparatisme ne font pas de ces travaux des applications pertinentes de la grammaire historique. On privilégie la quête de témoignages sur le parler des basses classes, ou des classes dangereuses, une investigation conduite à partir des écrits de Villon et continuée à l'aide des compositions en français populaire, ou prétendu tel, apparues au cours des siècles suivants, de Rabelais aux mazarinades et, au XVIII^e, à la littérature poissarde).

Au tout début du XX^e siècle, la question de l'argot reste conditionnée par les données disponibles, qu'elles soient documentées par des écrits souvent anciens, ménippées ou répertoires dialectologiques (argots de métier et langues spéciales, Van Genep 1908) ou par des descriptions réalisées sur des usages citadins. Elle est aussi conçue en fonction de présupposés théoriques, anthropologiques (théorie de l'anomie chez Durkheim, école criminologique de Lyon du Docteur Lacassagne en lien avec l'école italienne de Niceforo, elle-même associée aux théories de Lombroso...) et linguistiques. Les discussions ne concernent plus guère le rôle de la métaphore dans la néologie ou la transmission d'une phraséologie qui avaient fait les délices d'un Charles Nisard (1863, 1872), plus soucieux de pittoresque que de science tout employé du Ministère de l'intérieur qu'il fût. Son propos, informé par son emploi au bureau de la censure en charge de la littérature de colportage à la préfecture de police au temps du Second Empire, sera réinterprété, dans une perspective onomasiologique, par L. Sainéan (1905).

Les questions qui se posent alors tournent autour de la relation aux expressions dévalorisées de l'oral, au statut du « français populaire » à l'intérieur de la langue générale. A partir de quel niveau de langue est requise l'appellation d'argot, par différence avec des emplois seulement classés *fam.* ou *pop.*, suivant la nomenclature des dictionnaires ? L'existence d'un vocabulaire au statut mal défini d'environ trois cents mots d'usage courant (*bouquin, toubib, prof...*) dont l'assignation à un registre de langue est sujette à caution (Blanche-Benveniste & Martin, 2010) rend plus difficile le classement du lexique sur une échelle unique et discrète d'appréciations. Quoi qu'il en soit, c'est le domaine verbal qui concentre l'attention. Partant du principe qu'on est en présence d'une langue sans phonologie ni grammaire propres, la seule incertitude concerne les ressources de dérivation morphologique exploitées par la néologie. C'est en ces termes que Meillet a caractérisé l'argot qu'il rapproche des terminologies professionnelles :

Il ne s'agit pas d'une langue à proprement parler, mais d'une langue spéciale à l'intérieur du français. Une langue spéciale n'a, on le sait, ni prononciation ni grammaire propres ; elle est définie uniquement par un vocabulaire particulier. Ce vocabulaire est soumis aux altérations qui ont lieu dans tous les vocabulaires, et notamment dans ceux des langues spéciales. (Meillet 1913 : ccxciv)

On peut considérer que l'argot a eu une fonction heuristique particulière en linguistique puisque son étude a ouvert un premier accès à la prise en compte de la variation sociale dans les langues, rompant avec une appréciation dominée par les condamnations du jugement puriste. Plus simple à catégoriser que les réalisations phonétiques ou syntaxiques qui ne se démarquent guère de la langue ordinaire, bénéficiant dans le public cultivé

d'un attrait avéré pour le genre canaille, alimenté par les exploitations romanesques, l'argot se prêtait encore à une recension commode des unités qui le composent. Le classement est d'autant plus aisé à réaliser que chaque entrée lexicale appelle moins souvent une définition qui lui soit propre que la mise en relation de la vedette argotique avec son strict synonyme en français standard (à la réserve de quelques activités de délinquance et du vocabulaire du sexe). L'analyse pouvait ainsi se concentrer sur les procédés exploités pour créer des formes correspondant au vocabulaire quotidien et en rapprocher la productivité du fonctionnement habituel des langues où ils sont en général présents, même si c'est dans de moindres proportions (troncation, suffixation, emprunts...).

Restait la question du corpus, particulièrement malaisé à constituer dès lors qu'on est confronté à la notation d'échanges oraux. Les situations d'observation n'étaient pas si familières à des romanistes formés à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes ou dans les facultés de lettres. Ils se trouvaient plus éloignés encore du prolétariat urbain que les dialectologues ne pouvaient l'être des paysans qu'ils sollicitaient à domicile, et moins sûrs encore des questions à poser. La domesticité, qui aurait pu rapprocher des locuteurs dont les registres différaient, se recrutait en général auprès des populations rurales et non dans les faubourgs des villes. Le risque en matière de qualité de la documentation était d'autant plus grand que la plupart des écrits en argot, même s'il s'agit de correspondances ou de carnets, sont des fabrications et que leur rédaction anticipe une diffusion auprès du public lettré. Tant par ses thèmes que par ses tournures, la littérature argotique renvoie à ses lecteurs l'image qu'ils se sont formés de ce qu'elle devrait être. Il est impossible de solliciter un arbitrage auprès d'une personne décrétée constituer une autorité de référence et dont le jugement serait considéré comme sûr. Qui pourrait départager ce qui concerne l'authenticité ou la représentativité de tels textes ? Il ne se rencontre pas, dans les quartiers défavorisés des grandes agglomérations, de savants populaires dont l'avis serait reçu par leurs pairs en matière d'usages linguistiques à l'image du sage rural, expert en proverbes, chansons traditionnelles, philosophie d'almanach, jugements météorologiques et autres éléments du folklore. Alors que les patois sont appréhendés comme un état archaïque d'une langue transmise continuellement depuis des siècles et qui a ses sages, les argots sont conçus comme un greffon parasite, rapidement obsolète, d'une autre langue. Quant à ceux qui l'emploient, ils sont, par définition, suspects, y compris dans leur habileté à manier la langue verte.

2 La confrontation des intellectuels à la parole du peuple

A partir de 1914, l'Europe vit dans les conditions d'une guerre qui, par toutes ses dimensions, présentait des caractères nouveaux. La mondialisation du conflit et l'exploitation forcée des découvertes scientifiques et techniques (y compris le laboratoire de phonétique de Rousselot réquisitionné pour localiser la Grosse Bertha) à des fins militaires lui donnent une dimension universelle. Sa portée internationale résultait de la stabilisation relative des fronts, des contacts entre armées alliées étrangères, du recours à la main d'œuvre et aux troupes coloniales qui se joignaient à l'enrégimentement de l'ensemble de la population adulte masculine métropolitaine, soit des millions de personnes gardées sous les armes durant quatre années. Les usages de la langue ne pouvaient manquer de refléter la singularité d'une organisation sociale transitoire et traumatisante où se trouvaient suspendus les modes ordinaires de l'interaction civile, où la part d'initiative des locuteurs et leurs échanges étaient raréfiés par la stricte discipline imposée aux soldats, où la communication entre les compagnons d'armes pouvait être vécue comme un drame – dans l'armée belge entre officiers wallons et troupiers flamings – ou comme une épreuve de solidarité. Il y avait aussi la nécessité de coordonner les divisions engagées sur la ligne de feu : les chroniques romancées qu'inspire à Maurois son expérience d'officier interprète aboutissent à un lexique spécial joint à la traduction anglaise du livre en 1926, faisant suite à différentes listes français-anglais ou anglais-français du *slang* militaire en circulation pendant les années de belligérance.

Les premières études philologiques sur l'argot avaient été confrontées à l'obstacle d'une triple distance. Distance dans le temps quand les conditions à partir desquelles les données avaient été recueillies rendaient délicate l'observation des chercheurs, incertains quant aux circonstances de la collecte et circonspects sur la transmission, forcément lacunaire, des témoignages. Les hypothèses formulées sur des textes pour lesquels manquaient les éléments de comparaison fragilisaient les interprétations qui en étaient tirées. A cela s'ajoutait la distance sociale ou spatiale avec les locuteurs, dans la distribution spatiale d'une nouvelle ségrégation urbaine par quartiers que l'urbanisme du XIX^e siècle impose et qui ne facilitait pas la tâche au petit nombre d'intellectuels qui entendaient se consacrer à l'argot. Distance aux objets légitimes enfin pour des universitaires qui se vouent par tradition aux textes classiques, composés dans des langues mortes, à la littérature et aux emplois écrits. A l'inverse, la promiscuité régimentaire dans une circonscription de masse et le brassage des populations dans des unités en recomposition permanente après des offensives et contre-offensives meurtrières, pouvaient faciliter la tâche du linguiste malgré l'étroitesse d'un champ d'observation souvent limité à quelques compagnies ou régiments.

En France, les premières études sur l'argot qui prennent en compte les connaissances linguistiques sont signées de Marcel Schwob et de Guieysse qui ont suivi le séminaire de Michel Bréal. Ils avaient accordé leur préférence à une étude consacrée à Villon (les notes sur cet auteur sont parues de façon posthume en 1912). M. Schwob, après avoir tenté une reconstruction historique du « jargon » (1889) avait jeté son dévolu sur le monde du journalisme qu'il a représenté dans une satire où il consacre un chapitre aux tournures spécifiques en usage dans la profession (1903). L'argot du peuple, en tant qu'objet de la linguistique, restait l'apanage du moyen-âge finissant, celui d'une cour des miracles dont Hugo avait dressé un portrait épique.

A l'inverse du fractionnement social de la Belle Epoque dont Proust nous a transmis l'image, les intellectuels mobilisés se trouvaient brutalement confrontés à des milieux qui leur étaient, pour la plupart d'entre eux, étrangers. Parmi les premiers à avoir contribué à faire connaître l'argot des poilus, on relève le nom d'Henry-Solus qui sera largement cité par M. Barrès. Dans un article publié par *L'Echo de Paris* en décembre 1915 (l'article sera repris en 1920), Barrès trouve le prétexte des réserves qu'il formule, en tant qu'écrivain classique, à l'encontre du nom que se donnent les soldats pour traiter de quelques termes et locutions qui lui ont été signalés par son correspondant (*froc, rosalie, cagna* et une centaine d'autres) :

Poilu ne peut plus ne pas être. Le mot est créé. Au début, plaisait-il tant que cela à l'armée ? J'en doute. Mais c'est d'elle qu'il nous vient, et nous recueillons avec la plus amicale curiosité tout ce qui se forme spontanément dans son esprit, tout ce qui réfléchit sa misère et sa vaillance. Un aimable correspondant m'envoie un petit essai plein d'esprit sur le langage que ses amis et lui parlent au fond des tranchées. C'est imagé, très riche en pseudonymes, cela rappelle par la couleur et la crudité le vieux français : c'est jailli de la source vive. Puisque la « Journée du poilu » nom en donne l'occasion, et que M. Henry-Solus (à l'armée, un caporal ; dans le civil, un docteur en droit, lauréat de la Faculté) m'en prête la science, voulez-vous que je vous présente le poilu tel qu'il parle ? (Barrès, 1915)

Le caractère improbable de la rencontre entre un jeune étudiant de droit et les soldats du peuple avec lesquels il a été mobilisé, et au même rang, donne lieu à ces formes d'observation participante complaisamment reprises par le chantre du nationalisme. Un autre exemple en serait *Le Feu, journal d'une escouade* (1916) de Henri Barbusse, qui représente à plusieurs égards un roman d'apprentissage, entre autres celui du français populaire par un auteur au contact de compagnons d'arme moins instruits, même s'il semble que l'auteur ait été amené, dans la façon dont il fait parler les hommes de troupe, à considérer comme représentatives d'une classe sociale quelques expressions dont il systématise l'emploi sans percevoir ce qu'elles peuvent présenter de forcé, de convenu, voire de stylisé ou d'artificiel. Quelle que soit la pertinence linguistique de son témoignage, qui a été beaucoup critiqué, en particulier par Norton Cru (1929), ce texte, couronné par le prix Goncourt lors de sa parution, était bien fait pour ancrer dans l'opinion l'idée qu'une langue de soldats était en train de se créer sur le front, dans la rude camaraderie née entre les combattants.

On mentionnera également dans le même registre l'ouvrage de François Déchelette (1918) qui fait suivre son nom de la mention « Poilu de 2e classe, licencié ès lettres », un texte sur lequel Marcel Cohen porte un jugement tout à fait positif dans le compte rendu qu'il en livre au *BSL* :

M. D. pense que les mêmes termes figuraient au langage des soldats, de Belgique en Alsace. C'est une erreur, comme le livre de M. Esnault (voir ci dessus) le prouve nettement. Mais on peut se féliciter qu'un esprit alerte et ordonné ait fait cette erreur : il en résulte que l'ouvrage de M. D. est dans l'ensemble le vocabulaire complet d'un soldat conscient de son langage : il a inséré tous les mots employés par lui ou par ses proches voisins – autrement dit employés ou compris par lui – qui ne sont pas du français de bon usage. Il a toutefois ajouté à son expérience de fantassin celle d'amis aviateurs et aérostiers, pour les termes spéciaux aux armes de l'air. Somme du lexique d'un poilu entre les poilus, tel est ce petit livre ; à ce titre – plus encore que par les mots inédits qu'on y glane – il est utile. (Cohen 1919 : 257)

Derrière cet éloge se devine les critiques qui seront émises à l'encontre d'autres livres publiés sur ce thème. Le premier reproche concerne la façon dont les matériaux ont été rassemblés. L'essentiel des travaux consacrés à l'argot de la guerre seront fondés sur des documents écrits, en particulier le premier, celui de Sainéan (1915) comme plus tard l'ouvrage de synthèse de Dauzat (1918), ainsi que l'étude de Henri Bauche (1920) qui a eu recours aux correspondances échangées par les familles des prisonniers et disparus de langue française qui s'adressaient à la Croix-Rouge en Suisse.

Les innovations lexicales, relevées en premier dès 1914 par J. Vinson à propos des mots *boche, poilu* et *bonhomme*, bénéficient d'un succès de curiosité dont témoigne le *Dictionnaire des termes militaires et de l'argot Poilu* que publie, sans nom d'auteur (c'est une compilation sans véritable intérêt linguistique) la maison Larousse en 1916. Au contraire, A. Dauzat, qui avait consacré dans *La Défense de la langue française* (1912) un chapitre à l'argot, a voulu prendre ses distances avec une exploitation limitée à quelques courriers publiés par la presse sous la dictée des services de propagande et à des journaux du front rédigés à l'arrière pour soutenir le moral des troupes. Rapidement réformé pour cause de myopie, Dauzat ne livre pas un témoignage personnel.

Néanmoins, il tente d'étayer ses analyses en procédant à une collecte systématique du vocabulaire. Dans une suite d'articles insérés dans le *Mercur de France* (16 avril et 16 mai 1917) et, avec l'accord des autorités militaires, dans le *Bulletin des Armées* (28 mars, 16 mai et 27 juin 1917), il lance un appel à tous les soldats pour qu'ils lui fassent parvenir les termes qu'ils ont entendus employer autour d'eux. Il obtiendra par ce moyen environ deux cents réponses, ce qui laisse supposer des informateurs suffisamment lettrés pour répondre et suffisamment avertis pour saisir l'intérêt de la démarche. Dès lors que ce ne sont pas des propos recueillis de la bouche même des témoins, la situation de collecte s'avère très différente de la méthode que met en pratique André Martinet (1945) quand il décide d'administrer directement son enquête auprès de ses compagnons de captivité.

3 Marcel Cohen, la sociologie du langage et l'argot

Appelé en 1914 à rejoindre son régiment, décoré à la fin du conflit de la Croix de guerre et de la Légion d'Honneur à titre militaire, Marcel Cohen (1884-1974) s'est trouvé en première ligne pour observer la réalité des pratiques langagières des soldats et pour en tirer des conclusions qui ne rejoignaient pas vraiment celles de ses confrères de l'arrière.

L'influence de l'œuvre de Marcel Cohen (1884-1974), si étendue dans ses intérêts, est restée importante dans des champs dissociés pour ses travaux sur les langues afro-asiatiques, en particulier l'amharique, pour l'étude du français, de l'écriture, des langues du monde et enfin pour la place qu'il a occupée dans la définition de la sociolinguistique, reprenant à sa façon le programme que n'avait pu accomplir le fils de Durkheim.

La partie sociologique de l'œuvre de M. Cohen, lorsqu'il en établit lui-même le bilan au terme d'un demi-siècle (Cohen 1955), figure au tout début de l'ouvrage récapitulatif sous l'intitulé « Linguistique en général, linguistique historique, linguistique sociologique ». Ce titre témoigne d'une conception qui refuse de situer la sociolinguistique comme une discipline d'interface ou comme un prolongement social de la grammaire mais qui en fait un équivalent synchronique, dans la variation, de la linguistique historique. Sous cette rubrique sont regroupés par l'auteur l'inventaire des langues du monde publié en 1924 avec A. Meillet (nouvelle édition en 1952), les *Instructions d'enquête linguistique* (1928, 2^e édition 1936, version remaniée en 1950) et le *Questionnaire linguistique* (1928, complété en 1931 et 1951). Les premiers travaux proprement sociolinguistiques, déclarés comme tels, sont une *Initiation aux recherches sur société et langage*, deux brochures ronéotées (1948-1949) – la seconde centrée sur le vocabulaire –, parues au C.D.U. (Centre de Diffusion Universitaire), l'officine qui assurait l'impression des photocopies des enseignants de l'Université de Paris, et une récapitulation effectuée pour *l'Année sociologique* en 1949. Ces cours et cet article, auxquels doivent être jointes les interventions sur le marxisme et la linguistique, ont préparé la synthèse *Pour une sociologie du langage* (1956).

La série d'ouvrages sur cette question, jusqu'à la reprise dans une collection de grande diffusion chez Maspero en 1971 du livre paru en 1956, a donné au travail de M. Cohen un retentissement dont le point de départ pourrait être assigné à son travail sur *Le parler arabe des juifs d'Alger* (1912), comme il le déclare lui-même par les références qu'il y emprunte (1919a : 139-140 et 146) et à son intérêt pour l'argot. En effet, le premier ouvrage de l'auteur, en 1908 (M. Cohen a vingt-quatre ans), est un tiré à part qui reprenait une contribution aux *Mémoires de la Société de Linguistique de Paris, Le Langage de l'École Polytechnique* dont le titre initialement prévu était *L'Argot de Polytechnique* (Cohen, 1955 : 112). Pourtant, après un long article paru une dizaine d'années plus tard dans le *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* (1919), sous la forme d'une mise au point consacrée à l'examen des ouvrages qui ont discuté la question de l'argot à la lumière des travaux menés avant et pendant la guerre, il n'y aura plus d'incursion de M. Cohen dans ce domaine si l'on met de côté une republication en 1950 en Italie de sa contribution de 1919 et deux très brefs comptes rendus, en 1924, consacrés aux dictionnaires de slang (argot anglais) de J. Manchon (1923) et de C. Legras (1922).

Cette distribution de la bibliographie confirmerait une progression qui, partant d'usages particuliers des langues (le parler arabe dans une communauté que sa religion marginalise, l'argot de l'X) aboutirait, dans l'entre-deux guerres, pour une part à un travail de linguistique comparée centré sur le groupe chamito-sémitique et de l'autre à une réflexion sur l'enquête ethno-linguistique, avec une évidente connexion des deux domaines dans le travail entrepris sur l'Ethiopie. A cela s'ajoutent quelques considérations, marginales, sur les « voyages de mots » parues entre 1925 et 1938. Tant l'argot que les emplois sociaux distinctifs semblent délaissés jusqu'à ce que, après 1945, en lien avec ses chroniques de langue (1950 *sq.*), Marcel Cohen ne renoue avec une orientation sociolinguistique.

Pour le dire en une phrase, selon M. Cohen, l'argot français, dans son acception moderne, n'est jamais qu'une forme du français populaire et non une « langue spéciale », séparée, imperméable aux emplois usuels et détachée

d'eux. Il est un marqueur de la stratification des usages linguistiques, non l'indice qu'il existerait une société en marge de l'activité socio-économique. Cette conception, en conformité avec les engagements politiques de l'auteur (il est un militant actif du PCF), a abouti à la rédaction d'un ouvrage sur la variation dans les classes sociales qui n'est pas sans rappeler l'entreprise à visée historique de Vendryes (1921). En une quarantaine d'années (la parution de Vendryes, prévue pour 1914, avait été retardée par la guerre), le changement défini suivant la perspective diachronique héritée de la grammaire comparée, était reconsidéré en synchronie dans une variation interne d'inspiration différentialiste.

4 L'argot : lectures et échanges

On s'appuiera pour cette étude sur deux lettres conservées dans les archives de l'IMEC (Institut Mémoires de l'Édition Contemporaine) qui nous ont été communiquées par Irène Fenoglio. Elles ont été écrites à Meillet, l'une en 1916 par Marcel Cohen qui est enrôlé depuis 1914 et l'autre en 1919 par Gaston Esnault.

La lettre de Marcel Cohen, datée du 1^{er} février 1916, est d'abord un argumentaire en réponse à l'envoi de la brochure composée sous le patronage de Lavis (1916) par quelques universitaires prestigieux, dont Emile Durkheim et Antoine Meillet. Forts d'un magistère intellectuel et moral, ces savants entendaient apporter leur contribution à la poursuite de la guerre en exposant les raisons de poursuivre les hostilités à une opinion publique lasse de sacrifices et qui commençait à douter de l'issue du conflit. Au peu d'effet d'un tel travail qui fait intervenir par écrit et à contre-emploi des intellectuels de renom, guère susceptibles d'être entendus d'une population civile qui ignore tout de ces grands professeurs, M. Cohen oppose le poids que prend la parole des soldats de retour dans leur foyer. Il se signale dans ces lignes par ses opinions socialistes, notamment en incriminant les profiteurs de guerre et en soulignant le rôle des acteurs financiers dans les capacités de résistance des nations belligérantes. L'angle d'analyse et les conclusions témoignent des engagements de leur auteur de la façon la plus évidente à l'égard d'un Meillet qui était, sur ces questions, beaucoup plus modéré (quoique résolument dreyfusard puis antifasciste).

1. 2. (19)16

Merci pour la lettre ma /un mot illisible/ (n° 3) – J'ai peur qu'elle ne produise effet nul, en se heurtant au bon sens incorrigible et informé du public français : il répondra de suite que la classe 1916 est toute prête à être jetée sur le front et la classe 1917 encasernée ; et alors ? – Quant à Lavis, s'il avait de l'effet il serait plutôt nuisible. Il est triste que son nom d'historien appuie quelque chose d'aussi unilatéral. Durkheim est au moins d'une honnête simplicité ; mais bien peu lisible. Il est malheureusement bien difficile d'agir par l'écrit. La présence et la conversation des permissionnaires du front font beaucoup plus, je pense. Il faudrait y joindre quelques actes : un impôt réel sur les bénéfices de guerre aurait bon effet moral, outre le profit. Et aussi quelques exécutions (qui pourraient n'être pas sanglantes, mais qui devraient être définitives) d'un certain nombre de fraudeurs, vendeurs d'obus malfaits, etc. et de leurs complices des bureaux. Fondamenta-

(Page 2) lement la confiance est ; je crois qu'elle a moins besoin d'être augmentée que de ne pas être diminuée. – Y aura-t-il un ou deux tracts sur la question financière ? C'est là, semble-t-il qu'on pourrait mieux montrer une faiblesse allemande correspondant à une force de notre côté.

J'espère bien que d'ici une quinzaine ma vie d'élève-mitrailleurs me laissera le loisir de jeter par écrit un compte-rendu des Sainéan. Mais le Bulletin ne doit pas commencer déjà à s'imprimer ? Je vous demanderai, s'il m'est encore possible de travailler au moment de l'impression, de considérer cette première rédaction comme provisoire. Pour moi la question est ouverte ; je note ce que je pense ~~à ce suj~~ à mesure que ça se présente. Je tâcherai de poser brièvement la question. Le détail vaudrait qu'on publie autre chose plus tard ; il y aurait trop d'additions ou rectifications à faire pour un compte-rendu.

Je ne vous demande pas de détails sur le bombardement ; je me suis trouvé justement là samedi pour entendre les explosions.

Votre

M. Cohen (signature)

Le passage concernant l'argot, si on le rapproche du compte rendu qui paraît cette année-là, nous renseigne d'abord sur les conditions dans lesquelles M. Cohen a dû en entreprendre la rédaction et l'intérêt particulier qu'il porte à Sainéan (1915) dont l'ouvrage semble avoir connu un succès d'actualité. L. Sainéan n'étant pas impliqué par le conflit (la Roumanie, qui est sa patrie d'origine, est neutre jusqu'à 1916 et son âge – il est né en 1859 – le

dispensait de toute obligation militaire), son ouvrage est rédigé à partir de témoignages écrits, très souvent controuvés. Il semble, et le pluriel le confirme (*des Sainéan*), que l'argot des tranchées n'ait constitué, pour M. Cohen, qu'une raison supplémentaire de reprendre une réflexion engagée sur des livres précédents (Sainéan 1907, 1912) que Meillet avait appréciés comme en témoigne son compte rendu :

On a beaucoup écrit sur l'argot ; mais presque aucun de ceux qui se sont occupés de la question ni n'a eu les connaissances ni même n'a mis les soins nécessaires pour poser le problème comme il convient. (...) Les premiers travaux qui aient fait faire à la question n pas décisif sont l'article des regrettés G. Guieysse et M. Schwob, dans les *Mémoires* de la société, et l'utilisation du glossaire du procès des Coquillarts par M. Schwob. Depuis, la question n'a guère avancé, jusqu'à l'*Argot ancien* de M. Sainéan. (...) Avec ses introductions et ses discussions de détail des mots, M. Sainéan a fait l'histoire de l'argot, et son livre sera désormais la base de toute étude nouvelle de la question. Le temps des amateurs est passé. (Maillet 1913 : ccxcii-ccxciii)

On peut penser qu'au moins une des raisons de la proximité des préoccupations provienne de l'étude de M. Cohen sur l'arabe parlé des juifs d'Alger qui fait écho à celle de Sainéan sur le yiddish (Sainéan, 1901), l'un des premiers travaux scientifiques entrepris sur cette langue.

M. Cohen, dans l'article paru en 1916, indique exceptionnellement à côté de la signature : « Février 1916 Octobre 1916 (en campagne) ». S'il commence en parlant du livre de Sainéan comme d'une « heureuse surprise » (Cohen, 1916 : 69) et, s'il rend hommage à l'auteur, il est plus réservé sur les sources qui ont été exploitées :

M. Sainéan, spécialiste de l'argot ancien, curieux de documents nouveaux, à portée de lire en abondance lettres manuscrites et journaux quotidiens (où les lettres ont leur grande place), était un observateur tout désigné pour ce moment du français *écrit*. Il a dépouillé un assez grand nombre de documents (...). Certaines sont excellents (...) d'autres sont médiocres (...) certains enfin sont détestables. (*Ibid.* : 70)

Après avoir mis en cause la valeur du travail à la fois pour des questions de méthode (un travail sur de l'écrit alors qu'il s'agit d'un usage parlé) et de données, M. Cohen regrette le caractère précipité de la rédaction « je dois malheureusement déplorer que l'élaboration des documents donnés ait été trop hâtive » (*Ibid.*), ce que montre le volume restreint de l'ouvrage (160 pages) dont la moitié reproduit des journaux du front et de prétendues correspondances de poilus fabriquées en réalité par les services de propagande, ce que laisse entendre Cohen sans pouvoir l'expliquer, censure oblige. Il critique surtout le titre de l'ouvrage où il laisse entendre que « tranchées » serait là comme un argument de vente et non comme une assignation de l'origine des termes : « Mais les *tranchées* ? Ne figurent-elles pas au titre ? Si fait ; mais je pense que c'est par une grave erreur de l'auteur » (*Ibid.* : 71), un reproche derrière lequel on sent poindre la colère du combattant contre l'embusqué.

A partir d'un réexamen des formes proposées dans le livre (un lexique d'une trentaine de pages en fin d'ouvrage), Marcel Cohen propose de distinguer trois cas de figure qui ont été confondus sous la dénomination d'argot :

- le français populaire, en particulier parisien,
- les usages de groupes professionnels fermés (« langages spéciaux ») et
- les « jargons secrets ».

Concernant l'argot des tranchées, M. Cohen constate qu'il s'agit d'un vocabulaire familier, sans particularité morphologique (ou phonétique) qui le distinguerait de la langue commune et sans unité interdialectale. Selon lui, ce qui a été désigné comme un argot de guerre n'est jamais que l'argot parisien adapté aux réalités de la guerre et qui a fusionné avec l'argot des casernes. D'où :

En conclusion on souhaiterait avoir : 1° un lexique du langage parisien le plus récent, à l'exclusion des termes militaires non assimilés ; 2° un lexique du langage militaire (comprenant les termes parisiens assimilés) où seraient distingués d'une part les termes dont l'emploi est général, d'autre part les synonymes régionaux, chacun avec leur indication d'origine ; subsidiairement, il faudrait distinguer dans chaque catégorie les termes anciens et ceux qui sont nés de la guerre actuelle. (*Ibid.* : 73)

Les deux dernières pages sont consacrées à un commentaire de quelques mots destinés à illustrer la démonstration qui vient d'être donnée (*poilu*, *doublard*, *piston*, *perco*, *marmite*, *cagna*, *guitoune*, *gourbi*, *bourrin*, *gnole*), certains venus d'une région particulière, d'autres des troupes coloniales (en particulier d'Afrique du nord), d'autres enfin constituant des mots de titis qui se sont imposés sur le front, aucun ne répondant à la filiation étymologique décrite par Sainéan.

On signalera que, fait rarissime, le compte rendu de M. Cohen est suivi d'un second, sur le même livre, de la plume de Robert Gauthiot qui était probablement le plus brillant représentant de la grammaire comparée des

langues indo-européennes en France avec Meillet et dont l'œuvre est interrompue par sa mort en septembre 1916, d'une blessure reçue au combat. L'article, écrit parfois en style troupier, est d'une extrême sévérité à l'encontre de Sainéan comme le montre le court extrait suivant :

Enfin l'honorable savant à lunettes déjà *cité*, l'auteur du livre « L'Argot des Tranchées », non content d'avoir été victime de la fantaisie d'un poilu qui, peut-être, ne serait pas étranger à l'un des humoristes professionnels de la zone de derrière les armées, s'est livré, à lui tout seul, aux pires excès. Evidemment il fallait qu'il trouve quelque chose à mettre dans son livre, derrière son beau titre à effet ? Mais tout de même, il a *attigé* un peu, surtout pour quelqu'un qui est aussi ennuyeux (...). (Gauthiot, 1916 : 79)

La conclusion de Gauthiot rejoint celle de M. Cohen. Son refus de considérer comme un argot ce qui n'est qu'un français populaire devenu visible à proportion de la publicité que lui assure une presse qui cherche à faire passer pour des documents authentiques des fabrications du deuxième bureau ne va pas, là non plus, sans acrimonie ni amertume :

Il n'y a pas d'argot des tranchées ; il y a simplement que l'on parle l'argot dans les tranchées. Du coup la vogue lui est venue, c'est vrai, mais au fond il y a eu maladresse : ce n'est pas parce qu'il est la langue usuelle du bas peuple, son truchement véritable qu'il s'est fait bien voir, mais parce qu'on l'a pris pour le parler des soldats, pour un idiome héroïque et guerrier. Je le regrette, parce qu'il peut dire comme le pauvre bougre que j'avais connu si rigolard et à qui on venait de couper les deux jambes : « Ben sur, maint'nant, ch'sui un éros ; mais quand la guerre a s'ra finie, ch's'rai un cul-de-jatte. » (*Ibid.* 82)

Ce commentaire d'un malheureux amputé vaudra aussi pour l'auteur qui, après s'être engagé avec résolution dans le conflit, y aura laissé sa vie, au grand chagrin de Meillet (1936).

5 Les suites de l'étude sur l'argot de guerre

L'article publié par Cohen en 1918 est une réaction à une série d'ouvrages publiés au cours de la décennie précédente, au nombre desquels, mais pas exclusivement, les différents livres qui ont creusé le filon de l'argot de guerre. L'auteur entreprend une réflexion critique d'ensemble, qu'il intitule sobrement « Note », en posant cinq questions pour commencer et auxquelles il répondra successivement et systématiquement :

Y a-t-il des langages secrets parmi les langues spéciales (c'est-à-dire employées seulement par des fractions déterminées d'une communauté linguistique ?
Dans quelles conditions naît, se développe et se maintient un langage spécial ou secret ?
Le langage des basses classes est-il un langage secret ?
Le nom d'argot doit-il s'appliquer aux langues spéciales, au langage des basses classes, ou aux seuls langages secrets ?
Un langage spécial ou secret est-il reconnaissable pour le linguiste à certaines caractéristiques ?
(Cohen, 1919 : 132-133)

En face de chacune de ces questions sont citées les opinions de Sainéan (1907, 1915), Esnault (1913, 1914, 1919), Nyrop (1918), Déchelette (1918) et Dauzat (1918, 1919) et M. Cohen se plaît à relever les contradictions d'un auteur à l'autre, voire chez le même auteur. Il tend à conforter ce faisant sa conclusion sur la nécessité de prendre en considération la covariation : « Tout ce qui vient d'être exprimé sous un aspect surtout linguistique correspond à des réalités sociales. » (Cohen, 1918 : 138). Autrement dit, l'analyse de l'argot ne trouve pas l'explication de son fonctionnement dans des mécanismes internes, distincts de ceux qui s'observent dans le français ordinaire. Ses variations demandent à être mises en corrélation avec la parole des classes populaires. Et aussi :

De tout ce qui précède il résulte que la notion argot = instrument de défense du groupe, est une mauvaise explication finaliste. Nous y opposerons l'observation positive : l'argot est, comme est le compartimentage social. » (*Ibid.* : 140)

L'article recense les caractéristiques externes des argots comme langues parasites (elles n'ont pas de phonologie ou de syntaxe propres et les éléments de lexique ont leur équivalent dans la langue standard), non techniques (ce ne sont pas des nomenclatures professionnelles). Les caractéristiques internes sont classées sous cinq rubriques : déformation, suffixation libre, emprunt, métaphore et métaphore injurieuse. La conclusion tend à considérer l'argot du XX^e siècle comme une excroissance du français populaire dès lors que les frontières qui séparaient du reste de la société les groupes les plus marginaux des classes populaires ont tendance à s'estomper, diffusant l'innovation lexicale dans l'ensemble du corps social : « On ne peut négliger d'étudier ces faits et quelques

autres (synonymie en argot, dérivation synonymique, renouvellement des argots) si l'on veut voir clair dans l'étude du français populaire. » (*Ibid.* : 147). Jusque dans sa productivité néologique, l'argot serait comme un organisme saprophyte, étendant par prolifération des ressources internes déjà présentes, modifiant les proportions mais sans inventer de véritables procédés.

6 Esnault, Meillet et Cohen

Si Marcel Cohen a rejoint très tôt l'enseignement supérieur, à l'École des Langues Orientales (à partir de 1911) et à la IV^e section de l'École Pratique des Hautes Études (1919), Gaston Esnault (1874-1971), qui est son aîné de dix ans, a suivi la carrière plus traditionnelle d'un professeur de lycée, agrégé de grammaire en 1909. Il a publié en 1913 et 1914 deux articles dans la *Revue de Philologie française* fondée et dirigée par Léon Clédet : « Lois de l'argot », poursuivant dans une voie que son oncle maternel, Robert Yve-Plessis, conservateur de la Bibliothèque de l'Arsenal, lui avait ouverte. Celui-ci, auteur d'une compilation bibliographique sur le sujet (1901), avait laissé à son jeune parent le soin d'en composer la préface.

La lettre de G. Esnault à A. Meillet, rédigée au temps de la publication de l'article de M. Cohen, apporte un témoignage sur la relation d'estime entre les deux hommes au moment où celui-ci ne ménage pourtant pas ses critiques. Si le livre d'Esnault a paru trop tardivement en 1919 pour qu'il puisse être mentionné dans la recension, Cohen ne manque pas de citer les articles qui l'avaient annoncé dans *Le Mercure de France*.

Nantes, 17 mai 1919

Cher Monsieur,

Je vous suis bien reconnaissant d'avoir parlé de mes recherches à monsieur Cohen. J'ai passé la semaine dernière à Paris, et je suis sorti de chez lui avec de nombreuses et intéressantes notes ; son obligeance est grande.

Après d'interminables délais de tirage et de brochage, le Poilu tel qu'il se parle paraît enfin. J'allais vous en porter un exemplaire, monsieur Cohen m'a averti de votre absence ; j'ai remis ce volume à l'éditeur pour vous être envoyé.

Monsieur Cohen m'assurant qu'il suffit d'aimer la linguistique pour pouvoir être candidat à la Société de Linguistique, je lui ai demandé d'être l'un de mes parrains. Me permettez-vous de vous demander de me faire le même honneur ?

Si je suis admis, je regretterai de ne pouvoir être assidu. Je demande, il est vrai, une chaire dans un lycée de Paris. Cela me permettrait peut-être de retourner sur les bancs à certaines heures, et d'y bien employer mes oreilles.

Croyez, cher Monsieur à l'expression de mes sentiments bien sympathiques.

Esnault (signature)

En dépit des réserves émises par Cohen, on voit que les relations sont restées suffisamment cordiales, Esnault acceptant une relation dissymétrique dans l'échange scientifique. Il est plus inattendu que ce soit Meillet qui ait dû servir d'intermédiaire entre les deux hommes alors que le compte rendu de M. Cohen (1916) n'aurait pas dû échapper à Esnault.

Romaniste et celtisant, Esnault fréquente les cercles des grammairiens et des intellectuels proches des revues littéraires. La demande d'adhésion à la Société de Linguistique de Paris, dont Meillet est le secrétaire, annonce une réorientation de ses perspectives qui se concrétisera par une thèse où G. Esnault tente de concilier son attachement au breton et ses travaux sur l'argot en 1925. Pourtant, les conceptions resteront bien différentes comme le laisse entendre cette remarque à propos de la déformation des mots en argot par l'exploitation d'un jeu de suffixes (Cohen, 1918 : 145) : « M. Esnault m'en écrit avec mépris : "C'est un argot économique, cela multiplie Littré par 2, à peu de frais d'imagination." » où la précision « avec mépris » témoigne de la différence d'appréciation entre les deux hommes sur une forme de langue qu'ils étudient tous deux, l'un plus attaché aux usages académiques, l'autre à la défense des classes sociales dominées.

Cette lettre laisse supposer que, dans la distribution des domaines et des terrains qu'il opérait entre ses élèves, A. Meillet a confié à Marcel Cohen, en plus du chamito-sémitique, les questions d'argot et qu'il a en conséquence laissé à son collaborateur des *Langues du monde* le soin d'informer G. Esnault des exigences nouvelles de la science.

7 Conclusion

Ces deux lettres, à trois ans de distance, sont instructives pour la caractérisation d'un champ bien particulier, celui des études sur l'argot, dont l'importance dans la récapitulation d'un parcours de linguiste tient à ce qu'il contient en germe l'œuvre maîtresse de Cohen sur la sociologie du langage, à la fois dans la définition d'une méthode (l'enquête opposée aux travaux de seconde main sur des sources écrites, comme l'a fait Sainéan) et dans la définition d'un angle de recherche (la covariation sociale plutôt que les processus néologiques comme en usera Esnault).

Il y a, derrière ce débat, même si elle n'est pas formulé en ces termes, une interrogation sur la nature des corpus et la possibilité de documenter un état de langue qui est, par nature, tenu en lisière de l'écriture. L'argot aura été un moment d'une recherche dont M. Cohen aura dû se déprendre pour découvrir un champ d'investigation original entre les formes marquées du français populaire, conçu dans une séparation avec le français soutenu au lieu d'être appréhendé dans sa continuité, et la relation postulée entre langue et culture dans son étude sur les langues parlées dans la corne de l'Afrique et plus généralement sa collaboration avec l'institut d'ethnologie. Variation interne à une langue à tradition écrite, l'argot, dépouillé de son aura romantique, devenait, après examen et critique, le premier indice qu'une étude sociale de la langue revêtait une signification particulière pour les sciences du langage à condition d'abandonner la relégation où la cantonnait un statut de langue disjointe du peuple pour lui restituer son statut d'usage populaire de la langue commune.

Le destinataire des correspondances, A. Meillet, qui était la référence de la linguistique mondiale dans ces années-là, apparaît dans la plénitude de sa fonction tant à travers les suggestions politiques que lui présente M. Cohen en matière de propagande que dans la sollicitation de G. Esnault à la recherche d'un parrain pour sa présentation devant la Société de Linguistique de Paris. Et ces courriers rappellent aussi qu'en dépit du peu de conséquence de ses déclarations théoriques, c'est vers la sociologie de Durkheim que Meillet s'était tourné en revendiquant sa place dans cette école et dans sa revue. Rompant avec les recherches de G. Tarde (1890), il se montrait en cela fidèle aux déclarations de Saussure qui en appelait à une science des formations sociales pour contrer les prétentions réductionnistes de la psychologie.

8 Bibliographie

Les références à l'argot de guerre, et aux argots en général, voire les textes, sont accessibles à partir du portail <http://www.languefrancaise.net/>

[Anonyme] (1916). *Dictionnaire des termes militaires et de l'argot poilu*. Paris : Larousse.

Barbusse, H. (1916). *Le Feu, journal d'une escouade*. Paris : Flammarion.

Barrès, M. (1920). *Chronique de la Grande Guerre*. Paris : Plon.

Bauche, H. (1920). *Le Langage populaire*. Paris : Payot.

Blanche-Benveniste, C. & Martin, Ph. (2010). *Le français, usages de la langue parlée*. Paris-Leuven : Peeters.

Boltanski, L. (2012). *Enigmes et complots*. Paris : Gallimard.

Cohen, M. (1908). Le Langage de l'Ecole Polytechnique. *Mémoires de la Société linguistique de Paris, XV*, 170-192.

– (1916). c.r. de Sainéan (1915), *BSL XX*, 64 : 65-75.

– (1919a). « Note sur l'argot », *BSL XXI*, 67 : 132-147.

– (1919b). c.r. de Dauzat (1917), *BSL XXI*, 67 : 254-257.

– (1919c). c.r. de Déchelette (1918), *BSL XXI*, 67, 257.

– (1919d). c.r. de Esnault (1919), *BSL XXI*, 67 : 258-268.

– (1948-1949). *Initiation aux recherches sur société et langage*. Paris : CDU (2 volumes).

– (1950). *Regards sur la langue française*. Paris : SEDES.

– (1955). *Cinquante années de recherches*. Paris : Imprimerie Nationale/Librairie Klincksieck.

– (1956). *Pour une sociologie du langage*. Paris : Albin Michel.

– (1971). *Matériaux pour une sociologie du langage*. Paris : Maspero.

- Cru, J. N. (1929). *Témoins. Essai d'analyse et de critique des souvenirs de combattants édités en français de 1915 à 1928*. Paris : Les Etincelles.
- Dauzat, A. (1912). *La Défense de la langue française*. Paris : A. Colin.
- (1917). *Les Argots de métier franco-provençaux*. Paris : Champion.
- (1918). *L'Argot de la guerre*. Paris : A. Colin.
- (1919). « L'argot de la guerre », *The French Quarterly*, 1, 1 : 15–19.
- (1928). *Les Argots : caractères, évolution, influence*. Paris : Delagrave.
- Déchelette, F. (1918). *L'Argot des poilus, dictionnaire humoristique et philologique du langage des soldats de la Grande Guerre de 1914*, Paris : Jouve et C^{ie}.
- Esnault, G. (1913). Lois de l'argot. *Revue de Philologie française*, XXVII, 161-201.
- (1918). Le français de la tranchée, *Mercure de France* 1^{er} avril, 421-447 et 16 avril : 639-660.
- (1919). *Le Poilu tel qu'il se parle, dictionnaire des termes populaires récents et neufs employés aux armées en 1914-1918, étudiés dans leur étymologie, leur développement et leur usage*. Paris : Bossard, 1919.
- (1925). *Métaphores occidentales : essai sur les valeurs imaginatives concrètes du français parlé en Basse-Bretagne comparé avec les patois, parlers techniques et argots français*. Paris : PUF.
- Francisque-Michel (1856). *Etudes de philologie comparée sur l'argot et sur les idiomes analogues parlés en Europe et en Asie*. Paris : Didier.
- Gauthiot, R. (1916). c.r. Sainéan (1915), *BSL XX*, 64 : 75-82.
- Lavissee, E. et al. (1916). *Lettre à tous les Français. Patience, effort et confiance*. Paris : Comité de publication.
- Legras, C. (1922). *Dictionnaire de slang et d'expressions familières anglaises*. Paris : Garnier.
- Manchon, J. (1923). *Le slang. Lexique de l'anglais familier et vulgaire*. Paris : Payot.
- Martinet, A. (1945). *La Prononciation du français contemporain*. Paris : Droz.
- [Maurois, A.] (1926). « A short list of war and military terms to be found in *Les silences du colonel Bramble* and *Les discours du docteur O'Grady* », dans André Maurois, *Les discours du docteur O'Grady*, edited by E. G. Le Grand, Officier d'Académie, Cambridge, At the University Press : 118–121.
- Mauss, M. (1969). *Œuvres 3 Cohésion sociale et divisions de la sociologie*. Paris : Minuit (texte sur André Durkheim paru en 1925 dans *L'Année sociologique*).
- Meillet, A. (1913). Compte rendu de Sainéan (1912). *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris* 18, 61 : CCXCII-CCXCVI.
- (1918). *Les langues dans l'Europe nouvelle*, Paris : Payot.
- (1936). *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris : Klincksieck (nécrologie de R. Gauthiot parue dans le *BSL XX*, 1916).
- Nisard, Ch. (1863). *Curiosités de l'étymologie française de quelques proverbes et dictons populaires*, Paris : Hachette.
- (1872). *Etude sur le langage populaire ou patois de Paris et de sa banlieue*, Paris : A. Franck.
- Nyrop, K. (1919). *Etudes de grammaire française (1^{ère} série)*. Copenhague : Andr. Fred. Høst & Søn.
- Prochasson, C. (2006). « La langue du feu ». *Revue d'Histoire Moderne et Contemporaine* 3, 122-141.
- Sainéan, L. (1901). Essai sur le judéo-allemand et spécialement sur le dialecte parlé en Valachie. *Mémoires de la Société linguistique de Paris XII*, 2, 90-138 & 176-196.
- (1905). *La création métaphorique en français et en roman*. Halle : Max Niemeyer.
- (1907). *L'Argot ancien, 1455-1850*. Paris : Champion.
- (1912). *Les sources de l'argot ancien*. Paris : Champion.
- (1915). *L'Argot des tranchées - d'après les Lettres des Poilus et les Journaux du Front*. Paris : E. de Boccard.

Schwob, M. (1889). *Etudes sur l'argot français*. Imprimerie Nationale : Paris (Extrait des *Mémoires de la S.L.P.*).

– [sous le pseudonyme de Loyson-Bridet] (1903). *Mœurs des Diurnales*. Paris : Mercure de France.

– (1912). *François Villon*. Paris : Imprimerie J. Dumoulin.

Tarde, Gabriel (1890). *Les lois de l'imitation*. Paris : Alcan.

Van Gennep, A. (1908). Linguistique et ethnologie II. Essai d'une théorie des langues spéciales. *Revue des études ethnographiques et sociologiques* 6-7 : 327-337.

Vendryes, J. (1921). *Le Langage, introduction linguistique à l'histoire*. Paris : La Renaissance du livre.

Vidocq, F. (1828-1829). *Mémoires*. Paris : Tenon.

Vinson, J. (1914). [Julien Vinson]. « III. Mots nouveaux : Poilu, Bonhomme, Boche ». *Revue de linguistique et de philologie comparée*. 47 : 230–232.

Yve-Plessis, R. (1901). *Bibliographie raisonnée de l'argot et de la langue verte en France du XV^e au XX^e siècle* (préface de Gaston Esnault). Paris : H. Daragon, P. Sacquet.